

Vorstand - Comité

Vereinigung der schweiz. Steuerbehörden
Union des autorités fiscales suisses
Associazione delle autorità svizzere

Rapport annuel exercice 2021/2022

Période sous revue 1.7.2021 – 30.6.2022

1. Remarques introductives

Même si la pandémie de coronavirus n'a plus été aussi marquée que l'année précédente, elle a néanmoins influencé le programme de la CSI durant l'année sous revue.

Ainsi, une fois de plus, l'assemblée annuelle de Saint-Gall n'a pu se tenir que dans le cadre restreint des cheffes et chefs des administrations fiscales cantonales et pratiquement sans invités. Malgré les conditions restrictives, le canton de Saint-Gall est parvenu à trouver un cadre digne pour cette manifestation. C'est ainsi que la séance s'est déroulée dans la salle impressionnante et chargée d'histoire du Grand Conseil. Les magnifiques locaux situés au cœur du quartier de l'abbaye ont permis aux cheffes et chefs des administrations fiscales cantonales de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue malgré les restrictions du coronavirus en vigueur. Nous nous réjouissons que l'assemblée annuelle de cette année puisse avoir lieu dans le canton d'Argovie dans le nouveau cadre fixé lors de la restructuration de la CSI.

À une exception près, les réunions du comité ont pu se dérouler comme prévu.

L'année dernière, le comité s'est penché de manière intensive sur la mise en oeuvre des directives de l'OCDE pour l'imposition des grands groupes d'entreprises. En raison des lois fiscales fédérales, la transposition dans le droit suisse représente un énorme défi et occupera certainement encore beaucoup la CSI l'année prochaine.

Un autre projet à forte intensité de main-d'œuvre pour toutes les parties impliquées a été le remplacement réussi de CET par BVTax et l'extension de EWS. De même, la nouvelle plateforme de collaboration de la CSI a pu être mise en service. Cela permet de soutenir et de simplifier la collaboration interne à la CSI. Ce projet répond à une demande formulée dans le cadre de la réorganisation de la CSI.

2. Personnel et organisation

2.1. Comité

Lors de la dernière assemblée annuelle, Pius Imholz, UR, a été élu au comité pour succéder à Guido Jud, ZG.

Au cours de l'exercice écoulé, le comité était composé comme suit:

- Marina Züger, ZH, Présidente
- Youssef Wahid, NE, Vice-président
- Marc Bugnon, AFC
- Claudio Fischer, BE
- Adrian Hug, AFC
- Pius Imholz, UR
- Marinette Kellenberger, VD
- Alain Mauron, FR
- Peter Nefzger, BL
- Raphael Hemmerle, NW
- Jacques Oberli, AR
- Felix Sager, SG
- Ralph Theiler, AFC

Simon Berset a représenté le CDF au sein du comité lors de l'absence de Peter Mischler.

2.2. Séance du Comité

Le comité a tenu six séances au cours de l'exercice. Seule la séance de deux jours prévue en février 2022 a dû se dérouler par téléphone/vidéoconférence en raison de la situation liée au coronavirus.

- | | | |
|--------------------|---------|------------------------|
| - 25 août 2021 | 1 jour | Zurich |
| - 17 novembre 2021 | 1 jour | Zurich |
| - 2 février 2022 | 1 jour | Conférence audio/vidéo |
| - 31 mars 2022 | 1 jour | Berne |
| - 5 mai 2022 | ½ jour | Conférence audio/vidéo |
| - 22/23 juin 2022 | 2 jours | Neuchâtel |

Au cours de l'exercice écoulé, des invités de différents groupes de travail ont de nouveau régulièrement participé aux réunions du comité. Grâce à leurs contributions techniques approfondies, ils ont une fois de plus expliqué des dossiers complexes et, par les discussions intéressantes qu'ils ont suscitées, aidé le comité à prendre ses décisions.

2.3. Domaines

Pius Imholz a repris le domaine de Guido Jud et s'est bien intégré dans ses nouvelles tâches.

2.4. Réunions des groupes de travail

Au cours de l'année sous revue, les groupes de travail ont traité les nombreux dossiers dans les délais et avec une grande qualité. Grâce à leur grand engagement et à leurs connaissances approfondies, ils ont une fois de plus élaboré des analyses approfondies des faits à l'intention du comité. Ces importants travaux préparatoires ont permis au comité d'évaluer des affaires complexes et de

prendre les décisions nécessaires. Je voudrais remercier chaleureusement tous les présidents et membres des groupes de travail pour leur grand engagement, qui ne va pas de soi.

2.5. Séances avec les associations d'entreprise

Le 24 novembre 2022, a eu lieu le traditionnel échange entre une délégation du comité (Marina Züger, Youssef Wahid, Peter Nefzger et Renate Rodel pour le protocole) et des représentants des associations économiques (Économiesuisse, Union suisse des arts et métiers et SwissHoldings). Outre les questions relatives aux directives de l'OCDE, les principaux thèmes abordés ont été l'imposition individuelle et l'imposition de la propriété du logement. Parmi les autres thèmes abordés figuraient la circulaire 28, les dépenses professionnelles, les déductions pour frais de repas, les premières expériences faites avec les instruments de la RFFA et les questions relatives à la détermination de la pratique en matière d'imposition à la source.

2.6. Séances avec les associations professionnelles

Le 8 février 2022, à la demande des représentants des associations professionnelles (Treuhandsuisse, EXPERTsuisse, OREF, ASEFID, FSA), une première rencontre a eu lieu avec une délégation du comité (Marina Züger, Youssef Wahid, Peter Nefzger et Renate Rodel pour le procès-verbal). Outre le fait de faire mutuellement connaissance, divers thèmes relatifs aux procédures en droit fiscal ont été abordés (notamment la mise en œuvre de la nouvelle législation sur les procédures fiscales numériques, l'uniformisation des formulaires de déclaration d'impôt, les rulings). Des questions matérielles ont également été discutées (consultation sur l'imposition des trusts, le remboursement de l'impôt anticipé selon l'art. 23 LIA, l'exercice de la souveraineté fiscale pour les sociétés de personnes, les questions relatives à la circulaire 28, l'imposition des participations de collaborateur, la compensation des pertes et les instruments de la RFFA (circulaire 34) ainsi que l'harmonisation de la pratique en matière de valeurs de répartition).

La mise en place d'un échange annuel entre les associations professionnelles et la CSI est une préoccupation pour tous les participants.

2.7. Réunions des cheffes et chefs des administrations fiscales cantonales

Une réunion avec les cheffes et chefs des administrations fiscales cantonales a eu lieu le 24 septembre 2021 avant l'assemblée annuelle de Saint-Gall. Les thèmes principaux étaient la stratégie de la CSI IT et l'imposition de l'économie numérique. Le 20 janvier 2022, les cheffes et chefs des administrations fiscales cantonales se sont rencontrés à Berne et ont principalement discuté de l'imposition de l'économie numérique, de l'adaptation des déductions pour frais professionnels/télétravail, de l'ICAP et des contrôles fiscaux simultanés, ainsi que des contrôles de la Confédération auprès des cantons.

Différentes variantes sont à l'étude pour communiquer rapidement aux cheffes et chefs des administrations fiscales cantonales les informations issues des séances du comité.

2.8. Autres événements

Après avoir dû être repoussée à deux reprises en raison du coronavirus, la journée de formation continue en droit pénal fiscal a enfin pu avoir lieu durant la période sous revue. En raison de la forte demande, la journée de formation continue a été organisée deux fois, les 10 et 19 mai 2022. 145 personnes ont participé à la réunion de Berne. Plusieurs thèmes ont été discutés lors d'ateliers. L'échange d'expériences a été très apprécié par les participants.

Une séance de formation destinée aux responsables cantonaux et fédéraux des frais a eu lieu le 24 juin 2022 à Berne. Cette manifestation a également été très appréciée et a suscité un vif intérêt.

3. Affaires

Ci-dessous vous trouverez un aperçu des principales affaires traitées.

3.1. Circulaires et analyses CSI

Analyse relative à la prise en considération des biens immobiliers sis hors canton dans le cadre de l'imposition d'après la dépense

L'analyse a été lancée par la motion Chiesa. Une enquête auprès des cantons a montré que seuls cinq cantons s'écartaient de la pratique préconisée par la motion. Un accord a pu être trouvé avec ces cantons, de sorte qu'il existe désormais une pratique uniforme dans toute la Suisse. La motion a ensuite été rejetée par le Conseil des États.

Recueil de cas relatif à la loi fédérale sur la réforme fiscale et le financement de l'AVS (RFFA)

Suite à des demandes répétées de conseillers fiscaux, le recueil de cas de l'AGUN a été publié en indiquant explicitement qu'il s'agissait d'une analyse préliminaire. Les nouvelles connaissances et expériences seront prises en compte le moment venu dans l'analyse.

Analyse relative à l'effet du télétravail sur les répartitions fiscales intercantionales des entreprises

Dans le contexte de l'introduction forcée du télétravail due à la pandémie de coronavirus, des questions ont été soulevées sur la notion d'installation fixe d'affaires et, partant, sur le pouvoir de disposition. L'analyse présente les différents cas de figure et les évalue de manière différenciée.

3.2. Consultations et prises de position

Au cours de l'année sous revue, la CSI a préparé de nombreuses consultations types à l'attention des administrations fiscales cantonales et du CDF:

- Arrêté fédéral sur l'imposition particulière des grands groupes d'entreprises (réalisation du projet OCDE/G20 sur l'imposition de l'économie numérique)/Ordonnance sur l'application de la disposition transitoire à l'art. 129a Cst.
- Procédure de consultation relative à la loi fédérale sur l'augmentation des déductions fiscales pour les primes de l'assurance-maladie et de l'assurance-accidents
- Consultation sur l'échange automatique de renseignements avec douze autres États partenaires
- Procédure de consultation relative à l'introduction du trust (modification du code des obligations)
- Procédure de consultation relative à la directive Guidance «prix de transfert des prestations intragroupe dans les secteurs indemnisés (TRV et infrastructure)»
- Loi fédérale sur la lutte contre les faillites abusives
- Consultation sur l'imposition individuelle.

Par ailleurs, la CSI a pris position sur différents objets de l'AFC et du SFI.

La première consultation a dû être élaborée dans des délais extrêmement serrés, ce qui a mis à rude épreuve tous les participants.

3.3. Informatique

Projet Atamira – Remplacement de CET par BVTax

Le 4 avril 2022, l'application CET a pu être remplacée par BVTax. La mise en service s'est déroulée sans problème et la nouvelle application est largement acceptée par les utilisateurs. De même, l'application étendue EWS a été mise en service le 4 juillet 2022. L'introduction réussie de BVTax et de

EWS est due à la planification prudente de la direction du projet, qui a impliqué dès le début les utilisateurs et les a informés régulièrement.

Planification de la stratégie informatique de la CSI

Lors de la réunion des cheffes et chefs des administrations fiscales cantonales du 24 septembre 2021, la planification de la stratégie informatique de la CSI a été approuvée. Conformément au mandat reçu, les lignes directrices ont été élaborées au cours de l'année sous revue et les orientations qui y sont exposées concrétisées. Les orientations définies sont conformes aux directives de la CdC Suisse. Afin de développer des solutions uniformes, soutenues par tous les cantons, les responsables IT sont en contact étroit avec les spécialistes informatiques cantonaux, les représentants des cantons NEST et de la Conférence latine. Ils entretiennent également des contacts avec la CIS et les représentants de la Suisse numérique.

Plateforme de communication et de collaboration

Les exigences posées à la nouvelle plateforme de communication et de collaboration de la CSI ont été élaborées et définies avec le concours de spécialistes de différents domaines. Après examen minutieux des offres présentées, le mandat a été adjugé à 4 Teamwork AG. Les conditions techniques nécessaires ont été évaluées en collaboration avec les responsables IT des cantons et prises en compte dans la mise en œuvre. Le 1er juillet 2022, la nouvelle plateforme de communication et de collaboration a pu être mise en service comme prévu. La solution trouvée simplifie avant tout les échanges au sein et entre les groupes de travail et les domaines grâce à des outils de traitement modernes.

3.4. Autres affaires/activités

OCDE: Évolution fiscale internationale

Le groupe de travail multilatéral et d'autres membres de différents groupes de travail de la Confédération se penchent de manière approfondie sur les prescriptions de l'OCDE concernant l'imposition des grands groupes d'entreprises. Les documents volumineux publiés régulièrement doivent être analysés dans les plus brefs délais, ce qui représente une charge de travail considérable. La mise en œuvre des prescriptions complexes de l'OCDE s'avère très difficile. Ainsi, l'adaptation du droit fiscal fédéral suisse représente un grand défi pour la Confédération et les cantons. L'entrée en vigueur des dispositions prévue par l'OCDE au 1er janvier 2024 met en outre la Suisse sous pression.

Partenariat Swissdec

En ce qui concerne le distributeur qui devra être remplacé dans un avenir proche et les coûts qui en découlent, les discussions ont été intensives sur les scénarios futurs possibles. Les discussions ont également porté sur une collaboration avec un nouveau partenaire. Il a été décidé d'augmenter successivement les cotisations annuelles, ce qui permettra à l'association de disposer à long terme d'une assise financière solide.

4. Formation

Durant l'année sous revue, la plupart des cours de formation de la CSI ont dû être organisés en ligne. Dans le cadre d'un essai pilote, les cours de la CSI I sont poursuivis sous forme d'offre en ligne et les cours de la CSI II B sont proposés à la classe de Berne sous forme d'enseignement hybride.

Dans une décision de principe, la réglementation actuelle, selon laquelle les formations de la CSI ne sont accessibles qu'au personnel administratif du domaine fiscal des communes, des cantons et de l'AFC, a été maintenue.

5. Remerciement personnel

Au cours de l'année sous revue, ce sont surtout les projets de l'OCDE vastes et exigeants en termes de travail, qui nous ont occupés. Les affaires et les tâches en suspens n'ont pu être menées à bien que grâce au soutien actif des membres du comité et de nombreux collaborateurs des administrations fiscales cantonales et fédérales. Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à tous les participants pour leur grand engagement personnel et leurs connaissances approfondies. Ce n'est que grâce à ces efforts communs que nous avons pu atteindre nos objectifs. Je vous remercie également chaleureusement de la confiance qui m'a été accordée.

Zurich, juillet 2022

Marina Züger
Présidente CSI